

Communication Info'Com-CGT

PV Réunion Extraordinaire CSE du 14 janvier 2025

Lors de ce CSE extraordinaire, 8 élu-es étaient présent-es. Pour rappel, lors des élections professionnelles de 2022, la liste CFDT comptait 13 titulaires et 13 suppléant-es (pour remplacer les titulaires absent-es).

1. Accessibilité et Transports

Un sondage révèle que la majorité des salarié-es prévoient d'utiliser les transports en commun pour se rendre sur le nouveau site, principalement via le RER B. Toutefois, cette ligne souffre régulièrement de dysfonctionnements (retards, grèves, saturation), ce qui pourrait rallonger les trajets et impacter la qualité de vie des salarié-es. La direction étudie la mise en place d'une navette reliant les stations de RER ou de métro, mais sa capacité de 20 personnes paraît insuffisante face au nombre élevé de salarié-es concerné-es.

Revendications Info'Com-CGT :

- Exiger des solutions de transport plus robustes, telles que des navettes plus fréquentes ou une prise en charge partielle des frais de transport individuel pour compenser les difficultés du RER B.
- Insister pour que la direction s'engage à une réévaluation régulière des conditions de transport après le déménagement, afin de s'assurer que les solutions mises en place sont efficaces et adaptées.

2. Conditions de Travail et Aménagement des Espaces

L'aménagement des nouveaux locaux a été abordé, notamment les espaces de restauration et le ratio de mètres carrés par salarié. Bien que l'entreprise affirme vouloir optimiser l'accueil, aucun engagement concret n'a été pris concernant la surface disponible par collaborateur ni la qualité des espaces de travail.

Revendications Info'Com-CGT :

- Exiger le respect des normes minimales en matière d'espace de travail, d'aération et de confort.
- Demander une transparence totale sur les investissements réalisés pour l'aménagement des espaces, notamment ceux dédiés au bien-être des salarié-es, afin que ces aménagements soient réellement adaptés aux besoins des équipes.

3. Restauration et Vie du Campus

L'offre de restauration reste floue, avec seulement 32 % des salarié-es envisageant d'utiliser l'espace de restauration sur le site, ce qui suggère un manque d'adéquation avec les besoins réels. La direction évoque des activités sportives, mais celles-ci ne sauraient compenser un cadre de travail inadéquat.

Revendications Info'Com-CGT :

- Revendiquer une offre de restauration de qualité et abordable, adaptée aux attentes des salarié-es.
- Veiller à ce que les aménagements, y compris les espaces de restauration et de pause, soient conçus pour supporter une fréquentation élevée et des horaires de travail variés.



SCANNEZ MOI



4. Impact Financier sur les Salarié-es et Politique Salariale

Revendications Info'Com-CGT :

- Demander une garantie que les augmentations salariales ne seront pas utilisées comme une variable d'ajustement liée au déménagement.
- Exiger une véritable transparence sur les critères d'augmentation et sur l'impact réel des économies réalisées grâce au déménagement sur les rémunérations.
- Insister pour une véritable négociation salariale, prenant en compte les préoccupations des salarié-es, l'inflation et la réalité de leur travail.

5. Sécurité du Site d'Aubervilliers

Des réserves ont été exprimées concernant la sécurité des salarié-es sur le futur site. Bien que la direction assure que le système de sécurité sera similaire à celui des autres sites du groupe, aucune précision n'a été donnée sur la prévention des risques spécifiques à Aubervilliers.

Revendications Info'Com-CGT :

- Exiger une évaluation approfondie des risques liés à l'environnement du site (insécurité, nuisances, etc.) et des mesures de prévention adaptées.
- Demander la mise en place de dispositifs renforcés : surveillance accrue, accompagnement des salarié-es en horaires décalés, éclairage renforcé des abords du site.

6. Orientations Stratégiques de l'Entreprise

Le diagnostic présenté met en lumière un marché de plus en plus concurrentiel, avec une réduction des budgets clients et une pression accrue sur la production. La restructuration annoncée vise à casser les silos d'expertise et à repositionner l'entreprise comme un acteur intégré de la production.

Revendications Info'Com-CGT :

- S'assurer que la réorganisation ne se fasse pas au détriment des conditions de travail et des emplois.
- Revendiquer un engagement clair de la direction sur la pérennité des emplois et la revalorisation des salaires, afin de préserver la stabilité des salarié-es.

Conclusion

Le CSE a certes émis un avis favorable concernant les raisons économiques du déménagement, mais de nombreuses zones d'ombre persistent sur les conditions de travail, la rémunération et la sécurité des salarié-es. Info'Com-CGT restera vigilant sur ces points, afin que le déménagement et la restructuration ne se fassent pas au détriment des droits et du bien-être des salarié-es.

7. Point Social (Mouvements du Personnel)

- S'assurer que la réorganisation ne se fasse pas au détriment.
- 8 sorties en CDI : Il serait pertinent d'analyser les raisons de ces départs (licenciements, démissions, ruptures conventionnelles...).
- Perte de 5 alternants et 2 stagiaires : À surveiller de près, car cela pourrait traduire une baisse des opportunités pour les jeunes au sein de l'entreprise.

Pour défendre nos droits et améliorer nos conditions de travail, l'unité est notre force.

Tous ensemble, on est plus forts ! Rejoignez Info'Com-CGT pour faire entendre votre voix !